

## **Réponse de la liste Douarnenez Nouvelles Générations suite à l'envoi du questionnaire « La langue bretonne aux élections municipales de Douarnenez »**

### **Rencontre du vendredi 6 mars 2020 entre**

Marie-Noëlle Plénier, Raymond... pour la liste Nouvelle génération

Anaëlle Le Pann et Emmanuelle Eon pour le collectif d'associations qui oeuvrent à la vitalité de la langue bretonne sur le territoire de Douarnenez

L'adresse du questionnaire a permis à l'équipe municipale de faire le point sur les actions menées par la mairie et de faire un premier constat :

L'inventaire des actions menées par la Mairie n'avait pas encore été fait.

Les actions réalisées correspondent à certains des objectifs du niveau 2 de la Charte Ya d'ar brezhoneg (Charte Oui à la langue bretonne).

- Signalétique de la ville entièrement refaite en bilingue (restent deux quartiers en cours)
- 4 panneaux d'information en centre-ville, chemin de la sardine trilingue
- L'Édito du DZMag en breton sur le site internet de la mairie.
- Message répondeur en breton ( ce n'est plus le cas actuellement )+ signalétique bilingue à la mairie.
- Soutien et participation à la Redadeg
- Soutien matériel et financier aux structures qui oeuvrent pour la diffusion de la langue et culture bretonnes (Emglev, Daoulagad, Cercle celtique, Festival de cinéma, Strollad La Obra, l'Office de la Langue Bretonne).
- Soutien à l'école de musique (ateliers de musique traditionnelle) et aux projets de chant et de danse.
- Médiathèque et Port-Musée : signalétique bilingue dans les bâtiments.
- Un fonds de livres en breton à la Médiathèque (103 pour secteur jeunesse et abonnement à 2 revues et 79 pour secteur adultes), avec un budget annuel pour l'alimenter. Un tapis lecture en partenariat avec Emglev.
- Une ATSEM formée à la langue bretonne.

Par rapport au niveau 2 de la Charte déjà signé, il y a encore des actions à mener pour remplir complètement les critères. De plus les actions manquent d'une vision d'ensemble et d'un pilotage.

La liste a donc décidé, en cas de réélection, de :

- Nommer un élu référent pour coordonner les actions autour de la langue bretonne : l'élu.e à la culture, en collaboration avec des agents municipaux volontaires (certains de ces agents ce sont déclarés motivés).
- Créer un comité ouvert aux associations et aux individuels afin d'échanger sur les actions à engager pour renforcer le niveau 2 de la charte et porter ensemble une ambition collective.
- Poursuivre les actions déjà mise en œuvre et énumérées ci-dessus
- Ne pas freiner le développement de la filière bilingue

Suite à ce constat, Anaëlle Le Pann et Emmanuelle Eon ont souligné le travail accompli mais relevé aussi beaucoup de manques et notamment

- une politique volontariste pour la langue bretonne
- l'affirmer comme élément incontournable de l'identité douarneniste et en faire un atout pour l'attractivité du territoire
- l'absence de visibilité du breton en de nombreux endroits, notamment sur la communication de la mairie, le Dz mag et le site internet de la ville...
- le manque de personnel formé à la langue bretonne dans les postes clés comme l'ATSEM dans la classe de petite section bilingue François Guillou, au Port-musée pour pouvoir

assurer des visites en breton pour les écoles et tous les bretonnants, le personnel des EHPAD...

- la reconnaissance de l'importance du bilinguisme précoce pour les enfants et oeuvrer à donner la possibilité à plus d'élèves de suivre une scolarité bilingue sur la commune, et plus largement sur la communauté de communes.
  - renforcer les heures d'initiation dans les écoles.
- ➔ La proposition de la liste de nommer un élu référent et de créer un comité de suivi pour la langue bretonne sont deux propositions perçues comme un point de départ positif pour travailler ensemble à une politique linguistique plus affirmée.